



2 345 (+12) cas confirmés à Mayotte

| | Suivi des cas à Mayotte | Suivi des évacuations sanitaires vers La Réunion |
|--|-------------------------|--|
| Patients officiellement guéris <small>(mise à jour le 17.06)</small> | 2 066 | 5 <small>rentrés à domicile</small> |
| Hospitalisations | 40 | 17 |
| dont le nombre de patients dans le service de médecine | 26 | 14 |
| dont le nombre de patients dans le service de réanimation | 10 | 3 |
| Décès <small>(depuis le début de la crise covid)</small> | 29 | 1 |

Nombre de tests réalisés : + 9700

Les gestes barrières essentiels pour se protéger du COVID-19



CONTACT TRACING : les équipes de l'ARS, de Santé Publique France et de la CSSM mobilisées ensemble pour casser les chaînes de transmission du virus et la survenue de cas groupés de Covid-19 sur le territoire, aux côtés des médecins hospitaliers et libéraux

Dans le cadre des mesures liées à la stratégie nationale « tester, tracer et isoler », une plateforme téléphonique ARS/SPF/CSSM, est mise en place dès aujourd'hui, sous l'autorité fonctionnelle de l'ARS, pour renforcer le dispositif de contact-tracing à Mayotte.

Dès cet après-midi, 12 agents intérimaires, mis à la disposition par la CSSM, formés par l'ARS et SPF, sont opérationnels pour mener à bien cette mission de santé publique. Pour sécuriser les pratiques, les agents sont accompagnés par des superviseurs de l'ARS, garants de la méthode et soutiens utiles en cas de situation complexe.

L'appui de la CSSM arrive à point nommé, après que les équipes de l'ARS et de SPF aient été mobilisées 7j/7 depuis bientôt 4 mois. Ces dernières restent mobilisées. Des équipes mobiles de l'ARS, composées de médecins et d'infirmiers (parlant français et shimaoré) interviennent toujours sur le terrain, auprès des personnes touchées par la maladie et de leurs familles : prévention, livraison d'équipements de protection, isolement des malades...



POUR S'INFORMER

Pour la situation à Mayotte, un numéro vert est activé par l'ARS.
(appel gratuit de 8h à 16h - du lundi au samedi) **0801 90 24 15**

Pour toutes informations complémentaires :

- www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus
- www.mayotte.ars.sante.fr

LIENS UTILES

Éducation nationale

Consultez les recommandations du [Ministère de l'Éducation nationale](http://www.education.gouv.fr) et de votre [rectorat à Mayotte](http://www.rectorat.mayotte.fr)

Arrêts de travail Coronavirus

Les déclarations d'arrêt de travail sont simplifiées pour les salariés parents.
Voir les modalités sur www.ameli.fr